

Bruxelles, le 27/04/2017.

Front commun syndical

Cahier revendicatif 2017 - 2018 pour la CP 326

CCT sectorielle pour 2017-2018

1. Pouvoir d'achat

- Augmentation d'1,1 % brut du salaire pivot dans les barèmes sectoriels ainsi que des salaires réels, avec effet rétroactif maximal

2. Emploi

- Mesures de renforcement pour le maintien de l'emploi et l'amélioration de l'emploi dans le secteur.
- Élargissement de toutes les possibilités de crédit-temps
- Droit à 5 jours de formation par an pour chaque travailleur
- Réduction du temps de travail avec embauches compensatoires

3. Fin de carrière

- Amélioration de la constitution du capital de la pension extra-légale (augmentation des cotisations patronales et des rendements minimum)
- Introduction et amélioration des possibilités de départ anticipé
- Possibilité de quitter les services de garde et de permanence
- Régime B, lier la péréquation au bien-être pour les pensionnés (ACT)

4. Mesures sociales

- Introduction progressive d'un congé de fidélité pour les NCT
- Maintien des avantages sociaux pour les NCT en cas de décès et après leur carrière
- Augmentation des cotisations patronales aux fonds paritaires sociaux
- Amélioration des modalités financières en matière de mobilité
- Garde dominicale sans prestations pour les NCT : récupération
- Aucune proratisation des jours de congé extralégaux suite à un congé de maternité
- Amélioration des soins de santé
- Amélioration des congés parentaux

5. Adaptation automatique de la prime syndicale jusqu'au plafond fiscal et augmentation du fonds de formation syndicale.